

Classe PASSERELLE

Une transition en douceur vers l'école maternelle

*Accompagner votre enfant
de 2 à 3 ans vers sa
première rentrée*

- Votre enfant découvre l'école à son rythme
- Vous l'accompagnez dans cette première étape
- Une rentrée progressive, rassurante et bienveillante



22 QUESTIONS POUR TOUT COMPRENDRE

Les réponses essentielles pour préparer la première rentrée de votre enfant.



1 Qu'est-ce qu'une Classe Passerelle ?

La Classe Passerelle permet à votre enfant de découvrir progressivement l'école maternelle, accompagné par un parent. Dans un cadre adapté à son âge, il développe son autonomie, sa confiance et sa socialisation.

2 Quels professionnels accompagnent les familles ?

Trois professionnels interviennent conjointement :

- Le Professeur des Écoles, qui accompagne les premiers apprentissages.
- L'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE), qui soutient le développement de l'enfant et accompagne les parents dans leur rôle.
- L'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), qui contribue au bien-être, au développement affectif et aux besoins quotidiens des enfants.

3 Mon enfant est-il éligible ?

La Classe Passerelle s'adresse aux enfants :

- âgés de 2 ans révolus au moment de l'inscription ;
- n'ayant jamais fréquenté une structure d'accueil du jeune enfant (crèche, micro-crèche, etc.) ;
- résidant sur la commune concernée ;
- dont au moins un parent est disponible pour accompagner l'enfant et participer aux ateliers proposés.

4 Puis-je accompagner mon enfant à l'école ?

Oui, c'est même l'un des principes fondamentaux du dispositif. La présence du parent permet à l'enfant de découvrir l'école en toute confiance avant une séparation progressive.

5 Mon enfant n'est pas encore propre. Peut-il être accueilli ?

Oui. L'acquisition de la continence est accompagnée progressivement par l'équipe éducative.

6 J'allaite encore mon enfant. Est-ce compatible avec la Classe Passerelle ?

Oui. Les mamans qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement adapté pour concilier allaitement et entrée à l'école.

7 Mon enfant fréquente déjà une crèche. Peut-il intégrer une Classe Passerelle ?

Non. Le dispositif est destiné prioritairement aux enfants qui n'ont jamais fréquenté un mode d'accueil collectif.

8 La Classe Passerelle est-elle gratuite ?

Oui. L'accueil est gratuit. Seule une participation à la coopérative scolaire peut être demandée selon les écoles.

9 Qui peut accompagner l'enfant ?

Le père ou la mère peuvent accompagner l'enfant. Les deux parents peuvent également être présents ensemble lorsque cela est possible.

10 Les frères et sœurs peuvent-ils participer ?

Non. Les bébés et les enfants non-inscrits dans la Classe Passerelle ne peuvent pas être accueillis pendant les temps de classe.



11 Le doudou, la tétine ou le biberon sont-ils autorisés ?

Oui, bien sûr.

Ces objets familiers participent au sentiment de sécurité de l'enfant lors de son adaptation progressive à l'école.

15 Puis-je venir avec mon enfant aux ateliers de l'après-midi ?

Les ateliers sont principalement destinés aux parents.

Dans la mesure du possible, il est recommandé d'organiser un mode de garde pour l'enfant. Toutefois, certaines modalités d'accueil peuvent être proposées selon l'organisation de la classe.

12 Suis-je obligé(e) de participer aux ateliers proposés aux parents ?

Oui. La participation aux ateliers fait partie intégrante de l'engagement pris par les familles dans le cadre du partenariat entre la Caf, la commune et l'Éducation nationale. Une présence régulière, au minimum deux fois par semaine, est demandée.

16 Faut-il être présent toute l'année ?

Oui. La Classe Passerelle constitue une véritable scolarisation progressive. La régularité et l'assiduité favorisent l'adaptation de l'enfant et la réussite du projet.

13 Pourquoi participer aux ateliers parents ?

Les ateliers permettent de :

- mieux comprendre les besoins de son enfant ;
- être accompagné lors des étapes de séparation ;
- valoriser ses compétences parentales ;
- échanger avec d'autres parents ;
- rompre l'isolement social ;
- bénéficier d'un espace d'écoute et de soutien ;
- découvrir les ressources du territoire ;
- favoriser son insertion sociale ou professionnelle.

17 Quand intervient la séparation entre le parent et l'enfant ?

La séparation est proposée lorsque l'enfant, le parent et l'équipe estiment que les conditions sont réunies.

La séparation se met progressivement en place lorsque l'enfant, son parent et l'équipe se sentent prêts, selon des étapes adaptées à chaque situation.

14 Quels thèmes sont abordés ?

Les ateliers peuvent traiter notamment :

- de la parentalité ;
- du développement de l'enfant ;
- du sommeil ;
- de l'acquisition de la propreté ;
- de la prévention des écrans ;
- de la relation parent-enfant ;
- du fonctionnement de l'école maternelle ;
- de la valorisation des compétences parentales.

18 Après la séparation, mon enfant reste-t-il toute la journée à l'école ?

Cela dépend de l'organisation de l'école, du projet pédagogique et des besoins de l'enfant.

Chaque situation est étudiée individuellement.

19 Des sorties scolaires sont-elles organisées ?

Oui. Des sorties peuvent être proposées dans le cadre des projets menés par la classe et l'école.



20 Peut-on intégrer la Classe Passerelle en cours d'année ?

Oui. Sous réserve des places disponibles, une intégration peut être envisagée tout au long de l'année scolaire.

21 Puis-je visiter la Classe Passerelle avant l'inscription ?

Oui. La plupart des écoles organisent des journées portes ouvertes ou des temps de découverte permettant aux familles de rencontrer les professionnels et de visiter les locaux.

22 Où obtenir des renseignements ?

Vous pouvez vous renseigner auprès :

- de votre mairie ;
- de la direction de l'école ;
- de l'équipe de la Classe Passerelle ;
- de l'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE) ;
- de votre Caf.

Un accompagnement POUR BIEN GRANDIR, ENSEMBLE



La Classe Passerelle, c'est permettre à l'enfant de découvrir l'école à son rythme et aux parents d'être pleinement acteurs de cette première rentrée.

Parce qu'une entrée réussie à l'école se construit avec l'enfant, sa famille et les professionnels qui l'accompagnent.

En savoir plus

Retrouvez sur caf.fr toutes les informations sur le dispositif et les Classes Passerelles disponibles près de chez vous.

**SCANNEZ LE QR CODE
CI-DESSOUS**



Découvrir l'école en douceur
avec d'autres enfants



Être accompagné
dans son rôle de parent



Créer du lien
avec d'autres familles



Favoriser
l'épanouissement de l'enfant

